

## TRANSPORTS

# Vos covoiturages domicile-travail offerts par le Département !



Le Conseil Départemental de l'Essonne et Karos, l'inventeur du court-voiturage®, s'associent pour ancrer le court-voiturage® dans le quotidien des Essonnais.

Dans ce cadre, le Département conduit jusqu'au 30 juin, une initiative inédite en France pour inciter les automobilistes à utiliser ce mode de transport alternatif, en finançant les sommes dûes entre co-voitureurs.

**Concrètement, les Essonnais majeurs se verront offrir leurs covoiturages domicile-travail, dans la**

**limite de 20 trajets par personne (2 voyages par jour max.) et de 35 km par trajet.**

C'est la 1<sup>ère</sup> opération de cette envergure en France. Un engagement citoyen sur un territoire où le court-voiturage® dispose de tous les atouts pour devenir un mode de transport en commun alternatif !

 Voir toutes les conditions sur [91.karos.fr](http://91.karos.fr)



### RAPPEL



Les Urbisylvains ont exprimé leur ras-le-bol concernant les déjections canines, notamment place Beaulieu.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est obligatoire de promener son animal en laisse et de ramasser ses déjections. Aucune excuse : il suffit de se munir d'un mouchoir, d'un petit sachet ou de sacs Toutounet disponibles place Beaulieu.

## RÉUNION DE QUARTIER



La reprise des réunions de quartier a eu lieu le jeudi 20 avril avec une vingtaine d'habitants du quartier des Bartelottes (bureau de vote n°5).

Les échanges ont principalement porté sur les incivilités, notamment le stationnement gênant et la vitesse excessive de certains automobilistes.

Des administrés ont signalé la dangerosité de certaines rues pour les piétons, comme le sentier des Châtaigniers ou le chemin de Lunézy, qui possèdent un trottoir étroit et donc inutilisable, obligeant à emprunter la chaussée.

Un problème de visibilité a été indiqué au carrefour entre la rue des Joncs Marins et le chemin des Sablons.

Le radar pédagogique, installé dans un premier temps rue des Joncs Marins, a relevé une vitesse moyenne de 50 km/h. Ce dispositif sera prochainement déplacé chemin des Châtaigniers. Les enregistrements effectués permettent d'avoir une vision globale de la ville afin de définir par exemple un sens de circulation ou la matérialisation de places de stationnement.

Des riverains ont demandé à ce que le local poubelle du lotissement des Bartelottes puisse être fermé.

Concernant le ramassage des déchets, il a été demandé de réduire celui des déchets organiques et d'augmenter celui des déchets recyclables.

**Prochaine réunion de quartier jeudi 22 juin à 20h au Foyer des Anciens (20 rue Ambroise Paré) pour les habitants du bureau de vote n°4 (Escale).**